

## Recuperer dossier avocat...

Par GOSSE\_old, le 10/10/2007 à 20:44

une fois que j aurais payé mon avocate et ses honoraires aurais je la possibilite de recuperer tout mon dossier? vais je encore devoir payer pour cela?car je compte reprendre un autre avocat.

Par ly31, le 12/10/2007 à 18:36

Bonsoir,

Une fois que vous avez réglé la totalité des honoraires à votre Avocat, je pense que vous êtes tout à fait en droit de lui réclamer votre dossier et ceci sans supplément de sa part !

Je vous souhaite bon courage

ly31